

Expérimentation innovante et environnementale de langes lavables à la Structure d'Accueil Petite Enfance Ile de France - Demandes de subventions

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Dans un objectif de réduction du volume de déchets et de protection de l'environnement, la Ville de Besançon, avec sa Direction Petite Enfance et en lien avec la Mission Développement Durable, a lancé depuis début février et pour une période de quatre mois, une expérimentation de changes lavables dans une de ses structures d'accueil Petite Enfance Ile de France, installée provisoirement sur deux sites Battant et Montrapon, dans l'attente de la livraison de la construction, rue d'Artois à Planoise, d'un nouvel établissement fixée fin 2011.

Ce lancement de tests de changes lavables implique la participation de plusieurs partenaires publics et privés ainsi qu'un investissement financier pour la réalisation et le suivi des étapes du protocole nécessaires à une évaluation économique et environnementale précise et objective du résultat de l'expérimentation (achat de couches lavables et contenants, stockage et circuits propre/sale, prestation de transport et lavage, analyses microbiologiques, diagnostics et bilan) en vue de prendre en compte ces éléments, s'ils sont concluants, dans la future construction à caractère environnemental. Cette expérimentation pourra également servir d'exemple pour une incitation à leur utilisation auprès des structures petite enfance et de l'ensemble des habitants du territoire bisontin.

Cette opération de changes lavables représente une action forte de prévention en termes de gestion des déchets et, à ce titre, la Ville de Besançon souhaite solliciter la participation financière de l'ADEME et du Département du Doubs.

L'ADEME et le Département du Doubs sont susceptibles de participer aux côtés de la Ville aux dépenses inhérentes au déroulement de l'expérimentation.

L'investissement prévisionnel en matériels et prestations à réaliser par la Ville pour assurer le déroulement du protocole expérimental est chiffré à 66 000 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- participation ADEME (50 %)	33 000 €
- participation Département du Doubs (30 %)	19 800 €
- participation Ville de Besançon, y compris TVA	<u>13 200 €</u>
Montant total TTC	66 000 €

La Ville s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider de lancer l'opération telle que définie ci-dessus,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ADEME, du Département du Doubs et de tout partenaire potentiel susceptible de soutenir cette opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière.

«Mme Françoise FELLMANN : Après l'utilisation de la Bisontine dans les biberons sans bisphénol A depuis l'année 2009 -on n'en a pas beaucoup parlé mais en tout cas c'est fait- nous vous proposons une expérimentation innovante et environnementale de couches lavables. L'objectif est de réduire les volumes de déchets dans le souci de protection de l'environnement. Un enfant sur ses deux premières années, deux années et demie même, consomme 4 500 couches soit 1,5 tonne ou encore 35 m³. Ce projet peut voir le jour grâce à l'implication des personnels de la crèche Ile de France très motivés pour cette expérimentation sans oublier les enfants et les parents qui bien évidemment ont été associés à ce

projet. Ce lancement des couches lavables implique la collaboration des élus de la Petite Enfance et de la mission Développement Durable -je tiens à remercier Marie-Odile et Benoît qui ont fait un énorme travail sur ce dossier- et également la participation de plusieurs partenaires publics et privés tels que la Blanchisserie du Refuge, ce qui est intéressant car elle travaille avec du personnel en insertion professionnelle, le CHU de Besançon, la PMI, le SYBERT, le Grand Besançon, l'ADEME de Franche-Comté et l'ASCOMADE. L'ASCOMADE nous accompagnera d'ailleurs tout au long de cette expérimentation pour la réalisation et le suivi des différentes étapes du protocole nécessaires à une évaluation précise et objective des résultats de cette expérimentation qui pourra servir d'exemple auprès des structures de la Petite Enfance et de l'ensemble des Bisontins. Je pense que la réduction des coûts d'achat pour les familles sera aussi importante. On a beaucoup entendu dire que cela donnerait du travail supplémentaire aux femmes. Je pense qu'aujourd'hui ce ne sont plus les mêmes couches qu'il y a 50 ans et surtout maintenant aussi bien les femmes que les hommes sont concernés parce que les papas participent beaucoup, il me semble en tout cas pour en avoir quelques-uns autour de moi, aux changes des petits.

M. LE MAIRE : C'est vrai !

Mme Françoise FELLMANN : Quelques chiffres simplement : l'achat des couches a été pris en charge par la mission Développement Durable pour 8 000 €. Le laboratoire d'hygiène hospitalière effectue des analyses microbiologiques, en fait ce sont des analyses qui se font après lavage. On a commencé à laver à 60° avec une certaine dose de produit lessiviel et petit à petit on descendra la température. Les résultats du laboratoire hospitalier nous diront à quel niveau on doit s'arrêter pour ce lavage. Donc différentes fournitures et des frais de mission pour un échange aussi avec des professionnels et Besançon n'étant pas seule à se lancer dans cette expérience, on a des échanges aussi avec d'autres villes. Donc des achats de conteneurs, ce sont des petites choses mais qui ont leur importance, des prestations de lavage et de transport des couches, c'est 8 300 € pour la Blanchisserie du Refuge, l'ASCOMADE pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage, la Ville de Besançon puisque le directeur adjoint du service participe aussi beaucoup à ce projet et une partie communication. Simplement cette délibération qui a déjà beaucoup fait parler consiste à solliciter des subventions auprès de l'ADEME, du Département et de tout autre partenaire susceptible de soutenir cette opération.

Mme Catherine GELIN : C'est formidable, écologique mais peut-être pas forcément économique. J'en veux pour preuve que les parents qui aujourd'hui voudraient équiper leurs enfants de ces fameuses couches doivent déjà investir à peu près 100 € pour en avoir 3. J'explique, il faut acheter des couches, mettre les petites pattes à l'intérieur pour les gros «pipis», mettre le petit film pour ramasser ce qui est plus substantiel et ensuite une autre couche pour éviter les fuites. Néanmoins le projet est quand même très intéressant. Le but serait je pense de faire adhérer des parents à cette nouvelle façon de procéder effectivement économique à terme. Simplement le coût d'achat de base dans un magasin lambda est quand même important, donc comment faire participer les jeunes parents à cet acte écologique ?

J'ai une autre remarque de la part de certains parents qui étaient d'accord mais qui demandent l'adhésion des personnels pour ce projet. Je remarque effectivement que l'adhésion est totale et la participation des autres opérateurs également. Est-ce que pour répondre à ces parents vous pourriez assurer toutefois que la sécurité de leur bambin, leur développement psychomoteur et leur éducation seront bien garantis ? C'était tout ce que j'avais à demander et si on peut effectivement aussi par une action commune peut-être favoriser l'achat de ces couches par les parents qui le souhaiteraient à moindre coût évidemment...

M. LE MAIRE : Bien sûr, je comprends et on va vous répondre. Je donne la parole à Odile FAIVRE-PETITJEAN qui a beaucoup travaillé sur le sujet.

Odile FAIVRE-PETITJEAN : Beaucoup travaillé, c'est beaucoup dire.

M. LE MAIRE : C'est ce qu'a dit l'Adjointe en tout cas.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : J'ai eu beaucoup de retours, même si au départ mon voisin Philippe GONON n'était pas forcément d'accord. Il a lancé un débat et nous avons eu quand même beaucoup de réactions, des réactions positives et c'est peut-être celles-ci que je vais rapporter puisque j'ai travaillé dans la commission, que je suis favorable à cette expérimentation et bien sûr je voterai la délibération. Ce n'est pas un grand débat de société mais il soulève des enjeux quand même importants au niveau de l'environnement, de la destruction de ces déchets, qui sont quand même difficiles à éliminer, des problèmes d'économie dans le budget des familles mais je dirais même au niveau d'une économie plus générale car on sait que beaucoup de changes, pratiquement tous les changes complets jetables sont fournis par des entreprises multinationales donc étrangères, alors que les changes lavables peuvent être fabriqués en France par des petites entreprises à partir de différents matériaux. Au niveau économique, je pense donc que les grands groupes ne sont pas tellement intéressés par le développement de ces expérimentations. J'ai eu des remarques même sur la santé, sur les allergies car il y a toute sorte de produits qui interviennent dans la fabrication des changes complets qui provoquent des allergies. Cette expérimentation, je l'ai trouvée intéressante aussi parce qu'elle permet la collaboration avec une entreprise d'insertion, la Blanchisserie du Refuge. Et puis je tiens à féliciter le personnel de la crèche Ile de France qui a accepté les contraintes supplémentaires liées à cette expérimentation car le personnel va remplir des fiches, et va veiller quand même au bien-être des enfants, donc je trouve que c'est très positif.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Je remercie Odile pour son appui car elle a déjà dit beaucoup de choses que je voulais dire. Je me suis rendu compte dans les discussions sur le site de macommune.info que des parents s'inquiétaient de la santé de leurs enfants, ils avaient peur du stockage des couches. Au sujet de la santé des enfants, commençons effectivement par nous demander ce qu'il y a dans les couches. Le problème est que les fabricants refusent de donner la formule de la composition des couches, sous prétexte du secret de fabrication. Simplement il y a certainement des produits qui ne sont pas très recommandables, on en connaît déjà certains et comme vous le savez les couches sont très proches de la peau et on sait que par la peau passent beaucoup de produits. Il est probable que les enfants se font intoxiquer par ces gels par exemple qui permettent d'avoir l'effet bébé au sec mais il y a toujours autant de « pipi » dans la couche.

Par ailleurs si on s'inquiète pour la santé des enfants, on pourrait peut-être appliquer le même principe de précaution pour d'autres produits dans notre environnement comme les pesticides qui nous envahissent, les OGM dont on ne connaît pas forcément les conséquences, donc je pense qu'il y a d'autres principes de précaution à appliquer avant celui relatif à des couches lavables.

Concernant la Blanchisserie du Refuge, je voudrais insister sur le fait que si cette expérimentation aboutit sur un dispositif plus large et si le partenariat perdure, cela permettrait de pérenniser des emplois au niveau de cet établissement et d'offrir ainsi à d'autres habitants de la ville le même service. Il est vrai aussi que pour une entreprise il est intéressant d'avoir déjà un socle de clients, en l'occurrence ce serait la collectivité.

Mme Corinne TISSIER : Simplement pour signaler qu'effectivement tout le monde est pour le développement durable mais que dès qu'on met en place des actions concrètes, significatives, il y a toujours des réticences. On se pose beaucoup de questions, ce qui est normal mais on raisonne aussi, dans ce cadre précis des couches sur des vieux schémas qu'on a pu connaître sans imaginer que les choses ont pu changer. Quelques arguments par rapport au coût, des études ont été réalisées au niveau du coût global qui montrent de façon très très claire que les couches lavables coûtent beaucoup moins cher pour les ménages que les changes complets. C'est une action dans le cadre du développement durable qui, pour une fois, coûte moins cher que d'autres opérations. Evidemment il y a tous les prix au niveau des couches mais c'est prouvé, je peux vous donner les chiffres des enquêtes qui ont été réalisées.

Un autre aspect intéressant de ce projet c'est que souvent au niveau de l'Agenda 21 on a travaillé au sein de la collectivité et là non seulement la collectivité donne l'exemple mais elle va mener un travail pour sensibiliser les parents à l'utilisation de ces couches, ce qui devrait contribuer à une chute des prix et aussi de la quantité de déchets produits donc les effets sont importants. Pour fabriquer les couches

lavables, des micro-entreprises ont été créées dans ce domaine donc cela s'inscrit dans une démarche de développement durable et de l'Agenda 21, c'est une action que je trouve exemplaire et dans laquelle on retrouve les trois piliers du développement durable.

M. Éric ALAUZET : Je suis bien content que ce débat arrive sous cette forme. Je me souviens qu'il y a 4-5 ans quand j'étais vice-président à l'Agglomération responsable des déchets, c'était un peu difficile alors de parler de prévention et de réduction de la quantité de déchets, c'est un exemple que je citais souvent et qui soulevait beaucoup de ricanements. Aujourd'hui le sujet soulève la polémique, je préfère la polémique, au moins cela signifie qu'on s'y intéresse, les ricanements signifient qu'on s'en désintéresse.

M. LE MAIRE : C'est une petite polémique.

M. Éric ALAUZET : Aujourd'hui c'est de la polémique et cela prouve qu'on avance. A l'époque, on avait calculé pour le SYBERT, ça représentait 4 % de nos déchets résiduels, 2 000 tonnes sur les 50 000 tonnes qu'on incinère. Je ne vous explique pas quand on incinère ce type de déchets, dans la matière organique il y a du plastique et c'est de cette façon qu'on fabrique des dioxines.

M. LE MAIRE : Et de l'humidité.

M. Éric ALAUZET : Les dioxines, de l'eau et du plastique, ces couches c'est une plaie pour l'incinération. C'était l'aspect déchets mais il y en a bien d'autres, qui ont été évoqués par les uns et les autres, ne serait-ce que du point de vue de l'empreinte écologique en général, si on parle de la consommation d'énergie pour fabriquer les couches, si on parle de la consommation d'eau, si on parle des matières utilisées, on est gagnant sur tous les plans, donc j'étais bien content à l'époque d'avoir lancé cette idée en tant que vice-président de l'ASCOMADE et aujourd'hui président de l'ASCOMADE, d'avoir fait en sorte que la Ville puisse trouver un appui fort pour lancer cette action. L'ASCOMADE c'est l'Association des Collectivités Franc-Comtoises pour les questions environnementales des déchets, d'énergie, etc. qui regroupe les grandes collectivités franc-comtoises. Donc l'empreinte écologique est trois fois moindre avec les couches réutilisables. Au plan social, je crois qu'il faut donner des chiffres sur le coût pour les familles puisque tout le monde est sensible apparemment au pouvoir d'achat des uns et des autres. Il y a là un moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des personnes puisque le coût des couches jetables, les moins chères, les bas prix, celles qui sont pleines de polluants c'est 800 €, sur la vie d'un gamin, de 0 à 2 ans et demi, jusqu'à 3 000 €. Avec les couches réutilisables lessives comprises, machine, électricité, etc. le calcul a été fait sérieusement c'est 600 €. Donc il y a des gains économiques substantiels pour les familles. La Ville de Villeneuve d'Ascq a fait ses petits calculs aussi sur les coûts que la collectivité peut économiser. Le coût avec les couches dans une crèche de 60 enfants c'était 10 000 €, quasiment le budget annuel. La première année ce coût est passé à 7 800 € parce qu'il fallait acheter les langes, Madame GELIN, c'est vrai, mais il faut le voir en coût global, et la deuxième année c'était moins de 4 000 €. Donc vous voyez que là les gains sont importants et économiquement chacun l'a dit, de l'insertion, de l'emploi relocalisable, tout cela est particulièrement intéressant. Mais puisqu'un des points d'entrée forts de Philippe GONON c'était l'hygiène, l'hygiène et l'intérêt qu'on porte aux enfants, là aussi «il n'y a pas photo». Certains ont parlé des allergies ; bien entendu les pédiatres depuis longtemps recommandent les couches réutilisables parce que la ventilation est meilleure, l'aération est meilleure et c'est bien meilleur pour la peau. Au passage je signale que la température à l'intérieur de la couche réutilisable est d'un degré inférieure que dans les couches jetables. Je ne vous explique pas l'intérêt que ça peut avoir pour la fertilité masculine, je ne vous fais pas de dessin, fertilité masculine qui au passage, on le sait très bien, est fortement entamée, du fait aussi de la présence de produits chimiques partout dans notre environnement, donc je ne vous dis pas ce que subissent les petits garçons dans leurs couches. Tout cela est évidemment tout à fait intéressant pour la santé, l'hygiène et le confort des gamins.

M. LE MAIRE : Donc s'il y a une augmentation des naissances dans quelques années, une vingtaine d'années, ce sera le résultat de l'utilisation des couches lavables, je ne le savais pas.

Mme Catherine GELIN : Une petite précision, je ne suis pas du tout contre ce projet, j'espère que vous l'avez bien entendu comme cela. J'ai simplement dit que pour le jeune parent qui fait le premier investissement et qui veut adhérer à ce projet, finalement ne peut-on pas lui proposer d'en acheter également et faire peut-être une économie dès le départ ?»

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2010.